



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE LEVIGNAC (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21310297300012

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M. 57

Budget primitif
Voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	40
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	42
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	45
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	49

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	51
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	52
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	56
B3.2 - Etalement des provisions	58
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	59
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	62
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	63
B9 - Etat du personnel	64
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	68
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	69
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	70
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	71
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	72
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	73
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	74

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2 265

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 152,55
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 067,10
3	Dépenses d'équipement brut / population	275,52
4	Encours de dette / population (2) (3)	839,41
5	DGF / population	120,33
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	52,75 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	113,53 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	25,82 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	78,66 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-8,01 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-8 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	2 545 556,39	2 942 331,56	459 357,41	A1 856 132,58
Investissement	355 146,76	454 773,10 (3)	9 357,41	A2 108 983,75
Fonctionnement	2 190 409,63	2 487 558,46 (4)	450 000,00	A3 747 148,83

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 133 555,76	III + IV 62 625,08	B1	-70 930,68
Investissement	I 133 555,76	III 62 625,08	B2	-70 930,68
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	785 201,90
Investissement	A2 + B2	38 053,07
Fonctionnement	A3 + B3	747 148,83

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 133 555,76
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
101	Opération d'équipement n° 101	5 190,00
102	Opération d'équipement n° 102	37 746,00
103	Opération d'équipement n° 103	2 208,00
108	Opération d'équipement n° 108	5 451,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	82 960,16
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 62 625,08
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	62 625,08
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	753 975,20	715 922,13
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	133 555,76	62 625,08
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 108 983,75
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	887 530,96	887 530,96
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 866 976,86	2 416 976,86
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 450 000,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	2 866 976,86	2 866 976,86
	TOTAL DU BUDGET (4)	3 754 507,82	3 754 507,82

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	149 379,77	45 405,60	115 812,00	115 812,00	161 217,60
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	329 787,90	88 150,16	173 328,92	173 328,92	261 479,08
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	41 304,59	0,00	201 348,28	201 348,28	201 348,28
Total des dépenses d'équipement		520 472,26	133 555,76	610 489,20	610 489,20	744 044,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 200,00	0,00	800,00	800,00	800,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	125 500,00	0,00	133 500,00	133 500,00	133 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		126 700,00	0,00	134 300,00	134 300,00	134 300,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		647 172,26	133 555,76	744 789,20	744 789,20	878 344,96

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	31 036,00		9 186,00	9 186,00	9 186,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		31 036,00		9 186,00	9 186,00	9 186,00

TOTAL	678 208,26	133 555,76	753 975,20	753 975,20	887 530,96
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	887 530,96
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	27 169,60	62 625,08	117 087,91	117 087,91	179 712,99
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		27 169,60	62 625,08	117 087,91	117 087,91	179 712,99
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	49 163,31	0,00	36 049,53	36 049,53	36 049,53
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	308 988,94	0,00	297 148,83	297 148,83	297 148,83
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		358 152,25	0,00	333 198,36	333 198,36	333 198,36
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		385 321,85	62 625,08	450 286,27	450 286,27	512 911,35

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	235 388,00		239 449,86	239 449,86	239 449,86
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	17 105,00		17 000,00	17 000,00	17 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	31 036,00		9 186,00	9 186,00	9 186,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		283 529,00		265 635,86	265 635,86	265 635,86

TOTAL	668 850,85	62 625,08	715 922,13	715 922,13	778 547,21
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	108 983,75
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	887 530,96
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

256 449,86

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

Berger
Levignac

ID : 031-213102973-20250402-2025_18-DE

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	795 300,00	0,00	813 961,00	813 961,00	813 961,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 365 000,00	0,00	1 377 000,00	1 377 000,00	1 377 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	290 030,00	0,00	321 066,00	321 066,00	321 066,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 450 330,00	0,00	2 512 027,00	2 512 027,00	2 512 027,00
66	Charges financières	86 000,00	0,00	80 500,00	80 500,00	80 500,00
67	Charges spécifiques (3)	4 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	10 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 550 330,00	0,00	2 610 527,00	2 610 527,00	2 610 527,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	235 388,00		239 449,86	239 449,86	239 449,86
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	17 105,00		17 000,00	17 000,00	17 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		252 493,00		256 449,86	256 449,86	256 449,86

TOTAL	2 802 823,00	0,00	2 866 976,86	2 866 976,86	2 866 976,86
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 866 976,86
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	9 000,00	0,00	8 061,98	8 061,98	8 061,98
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	346 500,00	0,00	339 000,00	339 000,00	339 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	211 912,00	0,00	196 912,00	196 912,00	196 912,00
731	Fiscalité locale	1 176 758,00	0,00	1 196 900,00	1 196 900,00	1 196 900,00
74	Dotations et participations (3)	449 148,00	0,00	435 364,88	435 364,88	435 364,88
75	Autres produits de gestion courante (3)	148 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 341 318,00	0,00	2 336 238,86	2 336 238,86	2 336 238,86
76	Produits financiers	5,00	0,00	7,00	7,00	7,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	72 131,00	72 131,00	72 131,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	11 500,00		8 600,00	8 600,00	8 600,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 352 823,00	0,00	2 416 976,86	2 416 976,86	2 416 976,86

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 352 823,00	0,00	2 416 976,86	2 416 976,86	2 416 976,86
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	450 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 866 976,86
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	256 449,86
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	800,00	0,00	800,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	133 500,00	0,00	133 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	519 419,60		519 419,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	21 000,00	0,00	21 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	182 277,08	9 186,00	191 463,08
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	21 348,28	0,00	21 348,28
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		878 344,96	9 186,00	887 530,96

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**887 530,96****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	813 961,00		813 961,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 377 000,00		1 377 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	321 066,00	0,00	321 066,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	80 500,00	0,00	80 500,00
67	Charges spécifiques (9)	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	15 000,00	17 000,00	32 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		239 449,86	239 449,86
Dépenses de fonctionnement – Total		2 610 527,00	256 449,86	2 866 976,86

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**2 866 976,86**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le



ID : 031-213102973-20250402-2025_18-DE

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	36 049,53	0,00	36 049,53
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	179 712,99	0,00	179 712,99
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	4 000,00	4 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	5 186,00	5 186,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		17 000,00	17 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		239 449,86	239 449,86
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	215 762,52	265 635,86	481 398,38
+			
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			108 983,75
+			
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT			297 148,83
=			
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			887 530,96

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	8 061,98		8 061,98
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	339 000,00		339 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	196 912,00		196 912,00
731 Fiscalité locale	1 196 900,00		1 196 900,00
74 Dotations et participations (8)	435 364,88		435 364,88
75 Autres produits de gestion courante (8)	160 000,00	0,00	160 000,00
76 Produits financiers	7,00	0,00	7,00
77 Produits spécifiques (8)	72 131,00	0,00	72 131,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	8 600,00	0,00	8 600,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	2 416 976,86	0,00	2 416 976,86



FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			450 000,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			2 866 976,86

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	678 208,26	133 555,76	0,00	753 975,20	753 975,20	0,00	753 975,20	887 530,96
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	51 499,77	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	247 867,90	82 960,16	0,00	99 316,92	99 316,92	0,00	99 316,92	162 277,08
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	41 304,59	0,00	0,00	21 348,28	21 348,28	0,00	21 348,28	21 348,28
Total des opérations d'équipement (3)	180 000,00	50 595,60	0,00	468 824,00	468 824,00	0,00	468 824,00	519 419,60
Total des dépenses d'équipement	520 472,26	133 555,76	0,00	610 489,20	610 489,20	0,00	610 489,20	744 044,96
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 200,00	0,00		800,00	800,00		800,00	800,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	125 500,00	0,00		133 500,00	133 500,00		133 500,00	133 500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	126 700,00	0,00	0,00	134 300,00	134 300,00	0,00	134 300,00	134 300,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	647 172,26	133 555,76	0,00	744 789,20	744 789,20	0,00	744 789,20	878 344,96
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	31 036,00			9 186,00	9 186,00		9 186,00	9 186,00
Total des dépenses d'ordre	31 036,00			9 186,00	9 186,00		9 186,00	9 186,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								887 530,96

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		359 861,91	62 625,08	418 773,30	418 773,30	481 398,38
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	27 169,60	62 625,08	117 087,91	117 087,91	179 712,99
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		27 169,60	62 625,08	117 087,91	117 087,91	179 712,99
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	49 163,31	0,00	36 049,53	36 049,53	36 049,53
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		49 163,31	0,00	36 049,53	36 049,53	36 049,53
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		76 332,91	62 625,08	153 137,44	153 137,44	215 762,52
021	Virement de la section de fonctionnement	235 388,00		239 449,86	239 449,86	239 449,86
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	17 105,00		17 000,00	17 000,00	17 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	31 036,00		9 186,00	9 186,00	9 186,00
Total des recettes d'ordre		283 529,00		265 635,86	265 635,86	265 635,86

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 108 983,75

Affectation au compte 1068 (8) 297 148,83



COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					887 530,96

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	678 208,26	133 555,76	0,00	753 975,20	753 975,20	0,00	753 975,20	867 530,96
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	51 499,77	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	51 499,77	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	247 667,90	82 960,16	0,00	99 316,92	99 316,92	0,00	99 316,92
2112	Terrains de voirie	5 750,00	2 550,00		2 950,00	2 950,00	0,00	2 950,00
212	Agencements et aménagements de terrains	64 970,00	57 439,20		60,80	60,80	0,00	60,80
2131	Bâtiments publics	68 480,87	3 379,53		13 573,45	13 573,45	0,00	13 573,45
2135	Installations générales, agencements	1 296,36	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	5 000,00	16 968,00		2 032,00	2 032,00	0,00	2 032,00
2151	Réseaux de voirie	3 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	13 550,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	24 422,88	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil, techniques	28 399,13	0,00		10 700,00	10 700,00	0,00	10 700,00
2182	Matériel de transport	1 629,00	0,00		44 000,00	44 000,00	0,00	44 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	815,66	1 901,68		3 222,32	3 222,32	0,00	3 222,32
2188	Autres immobilisations corporelles	30 354,00	721,65		12 778,35	12 778,35	0,00	12 778,35
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	41 304,59	0,00	0,00	21 348,28	21 348,28	0,00	21 348,28
231	Immobilisations corporelles en cours	20 404,59	0,00		10 348,28	10 348,28	0,00	10 348,28

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
238	Avances commandes immo corporelles	20 900,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	180 000,00	50 595,60	0,00	468 824,00	468 824,00	0,00	468 824,00	519 419,60
Total des dépenses d'équipement		520 472,26	133 555,76	0,00	610 489,20	610 489,20	0,00	610 489,20	744 044,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 200,00	0,00		800,00	800,00		800,00	800,00
10226	Taxe d'aménagement	1 200,00	0,00		800,00	800,00		800,00	800,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	125 500,00	0,00		133 500,00	133 500,00		133 500,00	133 500,00
1641	Emprunts en euros	124 500,00	0,00		130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		126 700,00	0,00	0,00	134 300,00	134 300,00	0,00	134 300,00	134 300,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		647 172,26	133 555,76	0,00	744 789,20	744 789,20	0,00	744 789,20	878 344,96
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	31 036,00			9 186,00	9 186,00		9 186,00	9 186,00
2131	Bâtiments publics	10 316,00			4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
2138	Autres constructions	0,00			5 186,00	5 186,00		5 186,00	5 186,00

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	720,00			0,00	0,00		0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	20 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		31 036,00			9 186,00	9 186,00		9 186,00	9 186,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
101	LOGEMENTS CREATION - REHABILITATION		14 951,15	5 190,00	23 652,00	23 652,00	0,00	23 652,00
102	LOCAL ANIMATION JEUNESSE		924,00	37 746,00	192 254,00	192 254,00	0,00	192 254,00
103	ANCIENNE ECOLE BOURG CENTRE		40 662,00	2 208,00	0,00	0,00	0,00	0,00
104	MAIRIE		0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
105	SALLE ARGYLE LAVAT		0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00
106	SALLE DE SPORTS		0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
107	PARC PHOTOVOLTAIQUE		0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
108	EQUIPEMENT INFORMATIQUE		14 443,26	5 451,60	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
110	COEUR DE VILLAGE		0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00
112	ECOLE MATERNELLE		0,00	0,00	31 000,00	31 000,00	0,00	31 000,00
113	ECOLE ELEMENTAIRE		0,00	0,00	3 360,00	3 360,00	0,00	3 360,00
114	AVENUE DE BOUCONNE		0,00	0,00	41 558,00	41 558,00	0,00	41 558,00
TOTAL			70 980,41	50 595,60	468 824,00	468 824,00	0,00	468 824,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 101
LIBELLE : LOGEMENTS CREATION - REHABILITATION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		14 951,15	a	5 190,00	b	23 652,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	14 951,15	5 190,00	23 652,00		23 652,00
2135	Installations générales, agencements	14 951,15	5 190,00	23 652,00		23 652,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-28 842,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****III****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 102
LIBELLE : LOCAL ANIMATION JEUNESSE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		924,00	a 37 746,00	192 254,00	b 192 254,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	924,00	37 746,00	12 254,00	12 254,00
203	Frais d'études, recherche, développement	924,00	37 746,00	12 254,00	12 254,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-230 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 103
LIBELLE : ANCIENNE ECOLE BOURG CENTRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		40 662,00	a	2 208,00	b
				0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	40 662,00	2 208,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	40 662,00	2 208,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	2 000,00	d
				0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	2 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	2 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-208,00
--------------------------------------	----------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****III****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 104
LIBELLE : MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	15 000,00	b
			0,00		15 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-15 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 105
LIBELLE : SALLE ARGYLE LAVAT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	25 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-25 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****III****A2.3**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 106
LIBELLE : SALLE DE SPORTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	10 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-10 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 107
LIBELLE : PARC PHOTOVOLTAIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	2 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****III**
A2.3**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 108**
LIBELLE : EQUIPEMENT INFORMATIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		14 443,26	a	5 000,00	b
					5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	5 451,60	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	5 451,60	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 443,26	0,00	5 000,00	5 000,00
2183	Matériel informatique	14 443,26	0,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
					0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-10 451,60**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 110
LIBELLE : COEUR DE VILLAGE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	120 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-120 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****III
A2.3****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 112
LIBELLE : ECOLE MATERNELLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	31 000,00	b 31 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	31 000,00	31 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	31 000,00	31 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Soide = (c + d) – (a + b) (5)**-31 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 113
LIBELLE : ECOLE ELEMENTAIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	3 360,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 360,00	3 360,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	3 360,00	3 360,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-3 360,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 114
LIBELLE : AVENUE DE BOUCONNE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		0,00	a	0,00	b	41 558,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	41 558,00		41 558,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	41 558,00		41 558,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-41 558,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL			I		II	III = I + II
018	RSA	359 861,91	62 625,08	418 773,30	418 773,30	481 398,38
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	27 169,60	62 625,08	117 087,91	117 087,91	179 712,99
1322	Subv. non transf. Régions	8 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	18 509,60	62 625,08	117 087,91	117 087,91	179 712,99
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		27 169,60	62 625,08	117 087,91	117 087,91	179 712,99
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	49 163,31	0,00	36 049,53	36 049,53	36 049,53
10222	FCTVA	33 363,31	0,00	20 249,53	20 249,53	20 249,53
10226	Taxe d'aménagement	15 800,00	0,00	15 800,00	15 800,00	15 800,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		49 163,31	0,00	36 049,53	36 049,53	36 049,53
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		76 332,91	62 625,08	153 137,44	153 137,44	215 762,52
021	Virement de la section de fonctionnement	235 388,00		239 449,86	239 449,86	239 449,86
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	17 105,00		17 000,00	17 000,00	17 000,00
2803	Frais d'études, recherche et développ.	7 337,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
28183	Matériel informatique	9 768,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28184	Matériel de bureau et mobilier	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	31 036,00		9 186,00	9 186,00	9 186,00
203	Frais d'études, recherche, développement	11 036,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	20 000,00		5 186,00	5 186,00	5 186,00
Total des recettes d'ordre		283 529,00		265 635,86	265 635,86	265 635,86

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir Annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 802 823,00	0,00	0,00	2 866 976,86	2 866 976,86	0,00	2 866 976,86	2 866 976,86
011	Charges à caractère général (3)	795 300,00	0,00	0,00	813 961,00	813 961,00	0,00	813 961,00	813 961,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 365 000,00	0,00		1 377 000,00	1 377 000,00		1 377 000,00	1 377 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	290 030,00	0,00	0,00	321 066,00	321 066,00	0,00	321 066,00	321 066,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 450 330,00	0,00	0,00	2 512 027,00	2 512 027,00	0,00	2 512 027,00	2 512 027,00
66	Charges financières	86 000,00	0,00		80 500,00	80 500,00		80 500,00	80 500,00
67	Charges spécifiques (3)	4 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	10 000,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		100 000,00	0,00	0,00	98 500,00	98 500,00		98 500,00	98 500,00
Total des dépenses réelles		2 550 330,00	0,00	0,00	2 610 527,00	2 610 527,00	0,00	2 610 527,00	2 610 527,00
023	Virement à la section d'investissement	235 388,00			239 449,86	239 449,86		239 449,86	239 449,86
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	17 105,00			17 000,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		252 493,00			256 449,86	256 449,86		256 449,86	256 449,86

D002 Résultat reporté ou anticipé (5) 0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 2 866 976,86

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

{1} Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

{2} Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

{3} Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

{4} Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

{5} Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 352 823,00	0,00	2 416 976,86	2 416 976,86	2 416 976,86
013	Atténuations de charges (2)	9 000,00	0,00	8 061,98	8 061,98	8 061,98
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	346 500,00	0,00	339 000,00	339 000,00	339 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	211 912,00	0,00	196 912,00	196 912,00	196 912,00
731	Fiscalité locale	1 176 758,00	0,00	1 196 900,00	1 196 900,00	1 196 900,00
74	Dotations et participations (2)	449 148,00	0,00	435 364,88	435 364,88	435 364,88
75	Autres produits de gestion courante (2)	148 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 341 318,00	0,00	2 336 238,86	2 336 238,86	2 336 238,86
76	Produits financiers	5,00	0,00	7,00	7,00	7,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	72 131,00	72 131,00	72 131,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	11 500,00	0,00	8 600,00	8 600,00	8 600,00
Total des recettes financières		11 505,00	0,00	80 738,00	80 738,00	80 738,00
Total des recettes réelles		2 352 823,00	0,00	2 416 976,86	2 416 976,86	2 416 976,86
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	450 000,00
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 866 976,86
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 046).

(4) Les comptes 76 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 802 823,00	0,00	0,00	2 866 976,86	2 866 976,86	0,00	2 866 976,86	2 866 976,86
011	Charges à caractère général (4)	795 300,00	0,00	0,00	813 961,00	813 961,00	0,00	813 961,00	813 961,00
6042	Achats de prestations de services	72 870,00	0,00		68 350,00	68 350,00	0,00	68 350,00	68 350,00
60611	Eau et assainissement	8 400,00	0,00		8 405,00	8 405,00	0,00	8 405,00	8 405,00
60612	Énergie - Électricité	180 000,00	0,00		155 215,00	155 215,00	0,00	155 215,00	155 215,00
60622	Carburants	13 000,00	0,00		11 850,00	11 850,00	0,00	11 850,00	11 850,00
60623	Alimentation	110 000,00	0,00		105 550,00	105 550,00	0,00	105 550,00	105 550,00
60631	Fournitures d'entretien	15 000,00	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	31 000,00	0,00		38 796,00	38 796,00	0,00	38 796,00	38 796,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	0,00		1 450,00	1 450,00	0,00	1 450,00	1 450,00
60636	Vêtements de travail	7 100,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6064	Fournitures administratives	5 500,00	0,00		5 450,00	5 450,00	0,00	5 450,00	5 450,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médial.)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6067	Fournitures scolaires	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures	6 500,00	0,00		11 100,00	11 100,00	0,00	11 100,00	11 100,00
611	Contrats de prestations de services	9 000,00	0,00		10 835,00	10 835,00	0,00	10 835,00	10 835,00
613	Locations	10 000,00	0,00		11 300,00	11 300,00	0,00	11 300,00	11 300,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 000,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
61521	Entretien terrains	21 500,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	33 000,00	0,00		80 360,00	80 360,00	0,00	80 360,00	80 360,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	28 000,00	0,00		28 800,00	28 800,00	0,00	28 800,00	28 800,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61524	Entretien bois et forêts	1 880,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	55 000,00	0,00		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
6161	Mullisques	14 000,00	0,00		15 450,00	15 450,00	0,00	15 450,00	15 450,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
617	Etudes et recherches	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	26 000,00	0,00		21 600,00	21 600,00	0,00	21 600,00	21 600,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	8 000,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	22 500,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	10 000,00	0,00		10 350,00	10 350,00	0,00	10 350,00	10 350,00
625	Déplacements et missions	6 000,00	0,00		5 850,00	5 850,00	0,00	5 850,00	5 850,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	15 000,00	0,00		19 275,00	19 275,00	0,00	19 275,00	19 275,00
627	Services bancaires et assimilés	800,00	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
6281	Concours divers (colisations)	2 000,00	0,00		2 250,00	2 250,00	0,00	2 250,00	2 250,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	20 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
6288	Autres services extérieurs	4 250,00	0,00		4 125,00	4 125,00	0,00	4 125,00	4 125,00
635	Autres impôts, taxes (Admin impôts)	13 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 365 000,00	0,00		1 377 000,00	1 377 000,00		1 377 000,00	1 377 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	22 500,00	0,00		28 000,00	28 000,00		28 000,00	28 000,00
6411	Personnel titulaire	670 000,00	0,00		648 200,00	648 200,00		648 200,00	648 200,00
6413	Personnel non titulaire	195 000,00	0,00		192 200,00	192 200,00		192 200,00	192 200,00
64161	Emplois jeunes	50 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		64 600,00	64 600,00		64 600,00	64 600,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	402 500,00	0,00		404 000,00	404 000,00		404 000,00	404 000,00
6470	Autres charges sociales	7 000,00	0,00		11 600,00	11 600,00		11 600,00	11 600,00
648	Autres charges de personnel	18 000,00	0,00		28 400,00	28 400,00		28 400,00	28 400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	290 030,00	0,00	0,00	321 066,00	321 066,00	0,00	321 066,00	321 066,00
65311	Indemnités de fonction	70 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65313	Colisations de retraite	6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65315	Formation	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	11 500,00	0,00		12 300,00	12 300,00	0,00	12 300,00	12 300,00
6542	Créances éteintes	5 700,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6553	Service d'incendie	39 250,00	0,00		39 957,00	39 957,00	0,00	39 957,00	39 957,00
65568	Autres contributions	70 000,00	0,00		85 216,00	85 216,00	0,00	85 216,00	85 216,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
65736212	Subv. régie admin. avec ps.morale	4 080,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		21 550,00	21 550,00	0,00	21 550,00	21 550,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	70 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
65811	Droits d'utilisat* - informatique nuage	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
65818	Autres	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6584	Amendes fiscales et pénales	200,00	0,00		343,00	343,00	0,00	343,00	343,00
65888	Autres	2 200,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 450 330,00	0,00	0,00	2 512 027,00	2 512 027,00	0,00	2 512 027,00	2 512 027,00
66	Charges financières	86 000,00	0,00		80 500,00	80 500,00		80 500,00	80 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	85 000,00	0,00		79 500,00	79 500,00		79 500,00	79 500,00
6688	Autres	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
67	Charges spécifiques (4)	4 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	10 000,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	10 000,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		100 000,00	0,00	0,00	98 500,00	98 500,00		98 500,00	98 500,00
Total des dépenses réelles		2 550 330,00	0,00	0,00	2 610 527,00	2 610 527,00	0,00	2 610 527,00	2 610 527,00
023	Virement à la section d'investissement	235 388,00			239 449,86	239 449,86		239 449,86	239 449,86
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	17 105,00			17 000,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
681	<i>Dot. amort. et prov. Charges de fonct.</i>	17 105,00			17 000,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		252 493,00			256 449,86	256 449,86		256 449,86	256 449,86

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. défractions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RP 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total {RAR N-1 + Vote} III = I + II
TOTAL.		2 352 823,00	0,00	2 416 976,86	2 416 976,86	2 416 976,86
013	Atténuations de charges (3)	9 000,00	0,00	8 061,98	8 061,98	8 061,98
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	61,98	61,98	61,98
6479	Rembours sur autres charges sociales	9 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	346 500,00	0,00	339 000,00	339 000,00	339 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7032	Stationnement et location voie publique	24 800,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	310 000,00	0,00	315 000,00	315 000,00	315 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	1 100,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	7 600,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	211 912,00	0,00	196 912,00	196 912,00	196 912,00
73211	Attribution de compensation	136 912,00	0,00	136 912,00	136 912,00	136 912,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	75 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
731	Fiscalité locale	1 176 758,00	0,00	1 196 900,00	1 196 900,00	1 196 900,00
73111	Impôts directs locaux	1 173 758,00	0,00	1 195 000,00	1 195 000,00	1 195 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	3 000,00	0,00	1 900,00	1 900,00	1 900,00
74	Dotations et participations (3)	449 148,00	0,00	435 364,88	435 364,88	435 364,88
74111	Dotation forfaitaire des communes	157 539,00	0,00	157 539,00	157 539,00	157 539,00
741121	DSR des communes	43 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
741127	DNP des communes	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	5 000,00	0,00	7 136,88	7 136,88	7 136,88
74718	Autres participations Etat	16 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
7473	Participation départements	8 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participation Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	3 709,00	0,00	3 689,00	3 689,00	3 689,00
7488	Autres attributions et participations	150 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
75	Autres produits de gestion courante (3)	148 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
752	Revenus des immeubles	115 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
75888	Autres	33 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 341 318,00	0,00	2 336 238,86	2 336 238,86	2 336 238,86
76	Produits financiers	5,00	0,00	7,00	7,00	7,00
7688	Autres	5,00	0,00	7,00	7,00	7,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	72 131,00	72 131,00	72 131,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	72 131,00	72 131,00	72 131,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	11 500,00		8 600,00	8 600,00	8 600,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	11 500,00		8 600,00	8 600,00	8 600,00
Total des recettes réelles		2 352 823,00	0,00	2 416 976,86	2 416 976,86	2 416 976,86
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 pouvant figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du Usage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 324 311,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 324 311,00									
00000770577	Etablissement CREDIT AGRICOLE	05/12/2018	05/12/2018	05/03/2019	140 000,00	F		1,450	1,461		T	X Echéance constante		A-1
4481669	Agence CAISSE EPARGNE	09/09/2015	01/10/2015	05/01/2016	176 311,00	F		2,810	2,810		T	X Echéance constante		A-1
MON248624EUR	BANQUE CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	13/03/2007	01/07/2007	01/07/2007	3 008 000,00	V	EURIBOR	4,400	4,477		T	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de frappe sur le signe de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
2025-0001		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1



COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Période de rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 324 311,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts



COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? ORN (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 901 270,11					129 401,12	78 120,30	0,00	18 579,98
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 901 270,11					129 401,12	78 120,30	0,00	18 579,98
00000770577		0,00	A-1	98 442,30	3,92	F	1,461	14 294,92	769,92	0,00	46,23	
4481069		0,00	A-1	108 998,54	10,75	F	2,810	8 580,72	2 972,96	0,00	674,09	
MON246824EUR		0,00	A-1	1 733 829,27	12,25	V	EURIBOR	4,477	106 525,48	74 377,42	0,00	17 859,66
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
2025-0001		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00



COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 901 270,11					129 401,12	78 120,30	0,00	18 579,98

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

IV – ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						B3.1
PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
CREANCES SUR LOYERS	0,00	03/04/2024	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).



COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (5)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 056 599,80	771 901,78										9 602,70	42 754,94	
COLOMIERS HABITAT	2018	C	GARANTIE EMPRUNT PLAI COLOMIERS HABITAT JARDIN DE BOUÇONNE 1	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	78 000,00	64 350,00	32,00	A	F	0,550	F	0,550	A-1		353,93	1 950,00		
COLOMIERS HABITAT	2018	C	GARANTIE EMPRUNT PLAI FONCIER COLOMIERS HABITAT JARDIN DE BOUÇONNE 1	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23 400,00	20 124,00	41,92	A	F	0,550	F	0,550	A-1		110,68	468,00		

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annulé garanti au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
COLOMIERS HABITAT	2018	C	GARANTIE EMPRUNT PLUS COLOMIERS HABITAT JARDIN DE BOUCONNE 1	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	224 100,00	184 882,50	31,92	A	F	1,350	F	1,350	A-1		2 495,91	5 602,50		
COLOMIERS HABITAT	2018	C	GARANTIE EMPRUNT PLUS FONCIER COLOMIERS HABITAT JARDIN DE BOUCONNE 1	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	58 500,00	50 310,00	41,92	A	F	1,350	F	1,350	A-1		679,19	1 170,00		
COLOMIERS HABITAT	2019	C	GARANTIE EMPRUNT PRET SOCIAL DE LOCATION, ACCESSION COLOMIERS HABITAT	BANQUE CREDIT MUTUEL MIDI-ATLANTIQUE	408 577,00	245 148,12	8,58	T	F	1,900	F	1,900	A-1		4 463,70	27 238,48		
COLOMIERS HABITAT	2015	C	LOTISSEMENT MARIETTE 1	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	72 300,00	56 032,50	29,75	A	F	0,550	F	0,550	-		308,18	1 807,50		
COLOMIERS HABITAT	2016	C	LOTISSEMENT MARIETTE 2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19 380,00	15 891,60	39,75	A	F	1,350	F	1,350	-		214,54	387,60		
COLOMIERS HABITAT	2015	C	LOTISSEMENT MARIETTE 3	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	35 542,80	29 145,06	39,75	A	F	1,350	F	1,350	-		393,46	710,86		
COLOMIERS HABITAT	2015	C	LOTISSEMENT MARIETTE 4	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	136 800,00	106 020,00	28,75	A	F	0,550	F	0,550	-		583,11	3 420,00		
TOTAL GENERAL					1 056 599,80	771 981,78									9 602,70	42 754,94		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le



ID : 031-213102973-20250402-2025_18-DE

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

(6) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	75 167,86
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	207 521,42
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	282 689,28
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 416 976,86
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	11,70

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2262-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	4,00	6,00	0,00	1,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint Administratif	C	0,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif ppal 2e classe	C	0,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Territorial	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,00	0,00	13,00	0,00	3,00	3,00
ADJOINT TECHNIQUE POLYVALENT	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
AGENT ENTRETIEN	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Adjoint Technique	C	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique Cuisine	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique Entretien	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 1e classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 1e classe Restauration	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2e classe Entretien	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM ppal 1e classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM ppal 2e classe	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Assisltant de conservation ppal 2e classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	0,00	3,00	0,00	5,00	5,00
ADJOINT ANIMATION	C	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
ADJOINT ANIMATION	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Adjoint d'animation	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation ppal 2e classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Animateur ppal 1e classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL. (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		22,00	4,00	26,00	0,00	9,00	9,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5 = 0,4).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	371	0,00	A	CDD CONTRAT DE DROIT PUBLIC
ADJOINT ANIMATION	C	ANIM	367	0,00	A	A CUE
ADJOINT ANIMATION	C	ANIM	371	0,00	A	CDD CONTRAT DE DROIT PUBLIC
ADJOINT TECHNIQUE POLYVALENT	C	TECH	367	0,00	A	CDD CONTRAT DE DROIT PUBLIC
AGENT ENTRETIEN	C	TECH	367	0,00	A	CDD CONTRAT DE DROIT PUBLIC
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	371	0,00	A	CDD CONTRAT DE DROIT PUBLIC
ADJOINT ANIMATION	C	ANIM	371	0,00	A	CDD CONTRAT DE DROIT PUBLIC
AGENT ENTRETIEN	C	TECH	367	0,00	A	CDD CONTRAT DE DROIT PUBLIC
AGENT ENTRETIEN ET ANIMATION	C	TECH	367	0,00	A	CDD CONTRAT DE DROIT PUBLIC
AGENT ENTRETIEN POLYVALENT	C	TECH	367	0,00	A	A SAISONNIER
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 IT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POIMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de prépai pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusions de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

332-8-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Mobilités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1* 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
SIVOM de la Vallée de la Save			25 539,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	108 983,75	108 983,75
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-70 930,68	-70 930,68
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	38 053,07	38 053,07

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	297 148,83	297 148,83
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	38 053,07	38 053,07
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	335 201,90	335 201,90

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	130 800,00	130 800,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	292 499,39	292 499,39
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	161 699,39	161 699,39

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		130 800,00	130 800,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		130 000,00	130 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	130 000,00	130 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		800,00	800,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	800,00	800,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		292 499,39	III 292 499,39
Ressources propres externes de l'année (a)		36 049,53	36 049,53
10222	FCTVA	20 249,53	20 249,53
10226	Taxe d'aménagement (3)	15 800,00	15 800,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		256 449,86	256 449,86
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2803	<i>Frais d'études, recherche et développ.</i>	5 000,00	5 000,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	3 000,00	3 000,00
28183	<i>Matériel informatique</i>	8 000,00	8 000,00
28184	<i>Matériel de bureau et mobilier</i>	1 000,00	1 000,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	239 449,86	239 449,86

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

COMMUNE DE LEVIGNAC - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

IV – ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 285 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TICPE (majoration définie à l'art. 285 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part communale des ressources							
TFPB		2 443 000,00	3,34	42,40	0,00	1 035 832,00	
TFPNB		35 000,00	1,45	81,25	0,00	28 438,00	
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		94 600,00	-26,82	16,90	0,00	15 987,00	
TOTAL		2 572 600,00	1,63			1 080 257,00	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le



ID : 031-213102973-20250402-2025_18-DE

V – ARRETE ET SIGNATURES

V

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

VOTES :

Pour : 18

Contre : 1

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2025

Présenté par Le Maire (1),
A Lévigac, le 02/04/2025



Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire
A Lévigac, le 02/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

BILBAUT Mathilde - Conseillère Municipale	
CHARPENTIER Stéphane - Maire	
CLUZEL Pascal - Conseiller Municipal	
COTTIN Antoine - Conseiller Municipal	
DE MACEDO Karine - 2eme Adjoint au Maire	
DUMAS Mélissa - Conseillère Municipale	
FLAIG Béatrice - Conseillère Municipale	
GAILLARD David - 1er Adjoint au Maire	
GENSSLER Bernard - 5eme Adjoint au Maire	
GERVOT Christian - Conseiller Municipal	CONTRE
GUERIN Sébastien - Conseiller Municipal	
HAAS Nicole - Conseillère Municipale	
LECLERC Hervé - Conseiller Municipal	
MARTIN Déborah - Conseiller Municipal	
MENQUET Céline - 4eme Adjoint au Maire	
SCHULTZ Isabelle - Conseillère Municipale	
SENNEGON Stéphane - Conseiller Municipal	
SFORZI Olivier - 3eme Adjoint au Maire	
ZOLLI Daniel - Conseiller Municipal	

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Lévigac, le 07.04.25

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

